

PRÉFET DU CALVADOS

CABINET
BUREAU DE LA COMMUNICATION
INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉFECTURE
POLE INTERMINISTERIEL REGIONAL DE COMMUNICATION

Caen, le 28 janvier 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) : un fonds pour soutenir la formation des bénévoles en Basse-Normandie

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) a pour objet de contribuer au développement des associations, à l'exception de celles qui interviennent dans le domaine des activités physiques et sportives. Dans ce cadre, le FDVA soutient en priorité les bénévoles élus ou responsables d'activités.

Le fonds peut apporter également un soutien, à titre complémentaire et non reconductible, à la mise en œuvre, dans leur phase de lancement, de projets ou d'activités créés par une association dans le cadre du développement de nouveaux services à la population.

Le principal bénéfice attendu est l'amélioration de la compétence des bénévoles associatifs, l'augmentation significative du bénévolat de longue durée et l'aide à la prise de responsabilité au sein des associations en vue du renouvellement de l'encadrement associatif.

La campagne 2013 est ouverte du 18 janvier au 22 mars 2013.

Pour en savoir plus : <http://www.basse-normandie.drjscs.gouv.fr>